

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances locales

Sous matière : Décisions
budgétaires

**OBJET :
AFFECTATION DES
RESULTATS
D'EXPLOITATIONS
2018 – VILLE**

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne,
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André,
ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, VERONIN-MASSET Jean-
François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BUSTOS Jean-
Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS
Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 09.04.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 09.04.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **23 AVR. 2019**

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. GARRIGUES Michel,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme CHABERT Sabine,
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme ESCAFRE Elisabeth,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif VILLE de l'exercice 2018 qui fait apparaître un
excédent d'exploitation s'élevant à 2 532 518.82 €,

Vu le résultat des années antérieures fixé à 2 141 312.29 €,

Soit un excédent global de 4 673 831.11 €

Sur la proposition de M. le Maire d'affecter une partie de ces résultats en
section d'investissement selon la répartition exposée ci-après,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 11 avril 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE d'affecter les résultats d'exploitation Ville comme suit :

Section investissement :	
1068 – réserves diverses	3 418 177.96 €
Section de fonctionnement :	
Excédent reporté Ville	1 255 653.15 €
TOTAL	4 673 831.11 €

*ADOPTE PAR 29 VOIX POUR
4 ABSTENTIONS*

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 avril 2019.



Le Maire,


Patrick MAUGARD